

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

avec modification des locaux et de l'enseigne

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Zemarak JAN, domicilié à Villeneuve, lui a adressé une requête tendant, d'une part, à entreprendre la modification de l'aménagement intérieur des locaux du Tea-Room - Boulangerie "CROSET" pour le transformer Vinothèque-Bar-Cafétéria et, d'autre part, à modifier le nom de l'enseigne en "MB BAR", dans l'immeuble mentionné ci-après, soit :

Locaux et emplacements	:	Immeuble "City Center", sis sur la parcelle N° 795, folio 9, au lieu-dit "Coppet"
Adresse	:	Rue du Coppet 4
Enseigne	:	"MB BAR", en lieu et place de l'ancienne dénomination "CROSET"
Prestations	:	service de petite restauration et boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter, lié à une Vinothèque-Bar-Cafétéria
Heures d'ouverture et de fermeture	:	Lundi au dimanche : 06 h.30 à 23 h.30
Début de l'activité	:	dès autorisation

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours, dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 4 juin 2018.

Monthey, le 4 mai 2018